



Accueil de loisirs Vive l'Aventure Mercredis et vacances scolaires



Fiche d'inscription ALSH Vive l'Aventure Mars 2019

J'inscris mon enfant (Prénom et nom) :

À l'accueil de loisirs tous les mercredis de l'année scolaire

Dans ce cas, vous n'aurez plus à retourner de fiche d'inscription chaque mois.

Ou aux dates suivantes :

Date		Mercredi 11	Mercredi 18	Mercredi 25
Journée				
DJSR	Matin			
	Après midi			

(Cocher la (les) case(s) correspondant à votre choix)

Journée : 7h15 – 18h40

DJSR : Demi-journée sans repas : 7h15 – 12h ou 13h30 – 18h40

Merci de respecter les horaires d'accueil 7h15 – 9h et de départ 17h – 18h40, les activités sont proposées de 9h à 17h.

ANNULATION :

Au plus tard le lundi avant 12h, sinon facturation du repas à 4,50€.

Le jour même, facturation de la journée.

Cette fiche est à nous renvoyer par mail alshsn19@gmail.com avant le 20 février

Les inscriptions tardives feront l'objet d'une demande exceptionnelle et soumises aux conditions d'encadrement jeunesse et sport autorisées (taux d'encadrement, agréments). Votre enfant pourra être refusé.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations ou questions.

Vous pouvez consulter le site www.sportsloisirsnature.com rubrique Accueil de loisirs, infos et documents téléchargés.

Cordialement Julien VINCENT, 05 55 22 01 82 / 06 16 02 49 39